



Ville de Guénange

COMPTE-RENDU SEANCE DU 20 JUIN 2024

Le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur le Maire, le 20 juin 2024.

Décide :

A L'UNANIMITE

Approbation du procès-verbal du 25 avril 2024

Suivi des installations de génie climatique

- **LANCER** la consultation correspondante ;
- **SIGNER** la commande avec la société retenue et toutes les pièces relatives à ce projet.

Marché ménage bâtiments communaux

- **LANCER** les consultations nécessaires ;
- **SIGNER** toutes les pièces relatives à ce projet.

Acquisition d'un Self

- **LANCER** les consultations nécessaires ;
- **SIGNER** toutes les pièces relatives à ce projet.

Tarifs Centre équestre - Saison 2024/2025

- **AUTORISER** la mise en œuvre desdits tarifs à partir de la prochaine saison sportive

Subvention association "les P'tites mains" - goûter de Pâques

- **ACCORDER** un soutien financier à hauteur de 550 € de subvention attribuée à l'association Les P'tites mains.

Subvention exceptionnelle RASED

- **ACCORDER** un soutien financier de 250 € pour l'achat de cet équipement informatique.

Sollicitation du fonds PRYA

- **SOLLICITER** le fonds PRYA auprès de la Fondation Notre Dame ;
- **ENTREPRENDRE** la réalisation des travaux ;
- **ENTREPRENDRE** toutes les démarches nécessaires et à signer toutes les pièces relatives à ce projet.

Développement des ressources documentaires en faveur des publics prioritaires

- **SOLLICITER** ladite subvention auprès des services du Conseil Départemental de la Moselle.

Convention Association – APSIS

- **SIGNER** l'avenant jusqu'au 31 décembre 2024 avec l'association APSIS EMERGENCE.

Pass Culture – Guénange Culture'Libre

- **D'APPROUVER** la mise en place du Pass Culture Guénange Culturel'ibre,
- **D'APPROUVER** le règlement et ses annexes nécessaires à sa mise en œuvre,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à la mise en œuvre de ce projet.

Tableau des effectifs

ANNEXES - ETAT DU PERSONNEL LISTE DES EMPLOIS PERMANENT 1ER avril 2024				
GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	Poste à créer
EMPLOI FONCTIONNEL		1	1	
- Directeur Général des Services des communes 2000 à 10000 habitants		1	1	
FILIERE ADMINISTRATIVE		23	16	
- Attaché principal	A	1	1	
- Attaché	A	3	2	
- Rédacteur principal de 1ère classe	B	1	0	
- Rédacteur principal de 2ème classe	B	1	0	
- Rédacteur	B	2	2	
- Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	6	6	
- Adjoint administratif principal de 1ère classe à TNC	C	1	1	1
- Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	2	2	
- Adjoint administratif principal de 2ème classe à TNC	C	1	0	
- Adjoint administratif	C	5	2	
FILIERE TECHNIQUE		34	29	
-Ingenieur principal	A	2	1	
- technicien ppal 2 cl	B	1	1	
- Agent de maîtrise principal	C	4	4	
- Agent de maîtrise	C	4	3	
- Adjoint technique principal de 1ère classe	C	6	5	
- Adjoint technique principal de 2ème classe	C	4	4	
- Adjoint technique principal de 2ème classe à TNC	C	2	2	changement TNC
- Adjoint technique	C	7	6	
- Adjoint technique à TNC	C	4	3	1
FILIERE MEDICO-SOCIALE		7	5	
- Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 1ère classe	C	4	3	
- Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 1ère classe à TNC	C	1	1	
- Agent spécialisé principal des écoles maternelles de 2ème classe à TNC	C	2	1	1+ changement TNC
FILIERE CULTURELLE		3	2	
- Adjoint du patrimoine Principal de 1ère classe	C	1	1	
- Adjoint du patrimoine Principal de 2ème classe	C	1	1	
- Adjoint du patrimoine	C	1	0	
FILIERE POLICE MUNICIPALE		7	4	
- Chef de service de police principal de 1ère classe	B	1	1	
- Brigadier Chef Principal	C	2	1	
- Gardien-Brigadier	C	4	2	
FILIERE ANIMATION		15	11	
Animateur principal de 1 cl TC	B	0	0	1
Animateur principal de 2 cl TC	B	1	1	
- Adjoint d'animation principal de 1ère classe	C	1	1	
- Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	3	1	
- Adjoint d'animation principal de 2ème classe à TNC	C	2	2	
- Adjoint d'animation	C	2	1	
- Adjoint d'animation à TNC	C	6	5	
TOTAL GENERAL		90	68	
CREATIONS D'EMPLOIS				4

- **CRÉER** ces postes,
- **MODIFIER** ainsi le tableau des effectifs,
- **INSCRIRE** au budget les crédits correspondants

Mise à disposition du personnel

- **SIGNER** la convention de mise à disposition du personnel ;
- **ADRESSER** semestriellement à la Communauté de Communes de l'Arc Mosellan les demandes de remboursements correspondant au montant de la rémunération et des charges sociales de l'agent mis à disposition.

Réglementation terrasses sur domaine public

- **ADOPTER** la gratuité de l'occupation du domaine public, sous réserve du respect des conditions d'exploitation définies par l'arrêté n°109/2024/PM ;
- **ADOPTER ET APPLIQUER** les tarifs de chacune des redevances d'installation selon les catégories définies ci-dessus, dès lors que les conditions d'exploitation définies aux articles 1 à 7 de l'arrêté n°109/2024 / PM ne seront pas respectées ;
- **NOTIFIER** cette décision aux services préfectoraux.

Contractualisation ALCOME - Démarche de lutte contre le mégot

- **SIGNER** le contrat-type entre la Ville de Guénange et ALCOME pour la durée de l'agrément obtenu par ALCOME en application des articles L.541-10 et L.541-10-1 19° du code de l'environnement (Responsabilité Elargie des Producteurs de Tabac) ;
- **SIGNER** tout document afférent à ce projet.

Désignation d'un Adjoint au Maire pour la signature d'un acte en la forme administrative

- **D'AUTORISER** Monsieur Patrick FRASCHINI en tant que Premier adjoint au maire à représenter la commune de Guénange pour signer l'acte en la forme administrative portant acquisition de la parcelle 80 section 20

Convention pré-opérationnelle EPFGE – Secteur ancienne poste

- **ENTREPRENDRE** toutes les démarches nécessaires relatives à ladite convention ;
- **SIGNER** la convention et les documents y afférents

Maison de services et de santé – Sollicitation de subventions

- **SOLLICITER** toutes les subventions et financements disponibles auprès des autorités compétentes ;
- **ENTREPRENDRE** toutes les démarches pour obtenir les fonds nécessaires à la réalisation du projet ;
- **SIGNER** toutes les pièces relatives à ce projet.

Acquisition d'une parcelle « Haute Guénange »

- **D'ACQUÉRIR** la parcelle cadastrée section 1 N°73 d'une contenance de 5a15ca au prix de 2 500 €,
- **DE CONFIER** cette transaction foncière à Maître Céline KIENER notaire à Thionville,
- **DE PRENDRE** en charge les frais d'acte, droits et honoraires du Notaire,
- **DE REQUÉRIR** l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement conformément à l'article 1042 du code Général des Impôts,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, à régler les détails de l'opération et à signer tous actes ou documents y afférents.

PREND ACTE

Tirage Jury criminel

La composition des membres pour le jury criminel s'est faite par informatique le 24 mai 2024.

Le Maire,
Pierre TACCONI

